

Kavo Manali (2017)

Lieu : Port de Québec (Québec)

Numéro de cas : 120-734-R

Incident

Le 3 décembre 2017, le *Kavo Manali* (40 014 TJB), un navire immatriculé aux Îles Marshall, a déversé environ 1 000 litres d'huile lubrifiante dans le port de Québec. La Garde côtière canadienne (GCC) a mobilisé une équipe d'intervention et a établi un poste de commandement mobile sur place. L'équipage et les gestionnaires du navire ont pris des mesures d'intervention à compter du 4 décembre 2017. Les sections 27 à 31 du port de Québec étaient souillées, et plusieurs navires ont été incapables de quitter le port parce qu'ils étaient trop souillés par les polluants. Une grande quantité d'hydrocarbures a été récupérée durant la soirée et la nuit du 4 décembre, et l'interdiction de quitter le port a ensuite été levée pour la plupart des navires.

Mesures prises par l'administrateur

Le 8 décembre 2017, une lettre d'engagement qui avait été demandée par l'administrateur, a été reçue des avocats du propriétaire du navire.

Demande d'indemnisation

Au 31 mars 2019, aucune demande d'indemnisation n'avait été présentée à l'administrateur.

Situation

Le dossier demeure ouvert.